

Madame la Conseillère communale,

Suite à vos questions, voici les éléments de réponse.

En réponse à vos questions :

Le moulin est un lieu emblématique de la commune d'Evere; il a été rénové à partir de 2006 ; ensuite c'est le parc qui a été aménagé et puis enfin les petites maisons du meunier. Le parc est un petit espace de verdure bien appréciable au milieu d'une zone densément urbanisée . Nous avons donc été fort étonnés de constater que ce parc a été fermé cet été et ceci sans aucune explication ; aucun affichage en effet ...seulement les horaires d'ouverture du musée . En septembre par contre j'ai pu constater qu'une date de réouverture était annoncée à savoir le 18 septembre . Lors d'une balade le 6 juin , nous avons constaté que le parc était occupé et on nous a répondu que c'était pour un évènement privé .

- *Pour quelles raisons le parc a-t-il été fermé ?*
- *Pourquoi n'y a-t-il aucune explication sur la grille d'entrée ?*
- *Cet espace peut-il être réservé pour des évènements privés ?*

En temps normal, le parc du moulin est ouvert en même temps que le musée.

Au début de la crise sanitaire (mars, avril et mai 2020), le musée et le parc ont été fermés.

Réouverture en juin et juillet 2020. Depuis fin juillet 2020, une nouvelle fermeture du musée a été décidée par la commune.

Durant quelques mois, pendant cette fermeture du musée, le parc a été ouvert tous les jours au public. Un cube des 900 ans d'Evere y avait été placé.

Mais suite à de nouvelles dégradations/incivilités constatées dans le parc vers le printemps 2021, il a été décidé de le fermer.

Précisions concernant les dégradations (bris de vitres, façade abimée)/incivilités constatées dans le parc ces derniers mois :

- Le parc est régulièrement fréquenté par des jeunes, même quand le parc est fermé. Les voisins du moulin nous signalent qu'ils sautent au-dessus des grilles, ou carrément en forçant la grille

Les deux panneaux annonçant que le parc est public ont été enlevés. L'affiche annonçant la réouverture du musée le 18/09 a été placée par les employés du musée lorsqu'ils ont repris le travail au Moulin.

Plusieurs riverains nous ont également interpellés, notamment lors du Conseil Consultatif de Prévention, afin de faire part de leur sentiment d'insécurité suite aux dégradations et à l'occupation du parc par des jeunes bruyants ne respectant ni le matériel, ni le voisinage.

Suite à ces problématiques, plusieurs services de la commune ont été directement interpellés (régie, menuisiers, vitriers, forgerons, etc.) afin de constater sur place quelles interventions sont nécessaires pour rendre ce parc aussi agréable qu'auparavant. La régie a fait des devis et des plans qui vont nous permettre de remettre le parc en état. Il faut savoir que ce lieu fait partie du patrimoine bruxellois et un accord doit donc être demandé à la région pour faire certains travaux car le charme du moulin doit être préservé. Entre-temps, il a été demandé que l'éclairage du Moulin fonctionne tous les jours.

Les travaux suivants sont prévus :

- Les forgerons ont été envoyés pour sécuriser tout ce qui pouvait l'être rapidement. Les grilles seront également revues et les clôtures seront rehaussé à 2,3m.
- Une entrée et sortie avec des ventouses magnétiques
- Des caméras supplémentaires seront installées à l'intérieur et à l'extérieur du parc afin d'étendre le système actuel déjà existant.
- Une autorisation a été demandé afin de tailler la haie.
- De nouveaux projets avec différentes asbl vont voir le jour : notamment avec le CEBE (une association qui s'occupe de jardins aromatiques et de potagers).
- Le potager jouxtant celui du CEBE est confié à l'Entrela qui y mènera des projets participatifs avec le quartier.

Une présence visible est également nécessaire dans le parc afin d'éviter de nouvelles dégradations. Avec la réouverture du moulin en septembre, il y a à nouveau une présence dans le parc des employés du musée. Les éducateurs et Egregoros passeront également à des moments « hors-bureau » afin de convaincre les jeunes de ne plus venir dégrader et vandaliser le parc.

Normalement, le parc du moulin ne peut pas être réservé pour des événements privés. Nous n'avons pas connaissance de l'événement privé du dimanche 6 juin. Une possibilité serait qu'un des habitants d'une des maisons situées dans le parc se serait approprié l'espace. Mais ce n'est qu'une hypothèse. Nous n'avons pas de preuve.